



18-12-2017

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE RIPON
COMTÉ DE PAPINEAU**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Ripon tenue le 18 décembre 2017, à 18 heures, à la salle du conseil de l'hôtel de ville sis au 31 de la rue Coursol, à Ripon et à laquelle sont présents :

Gilbert Brosseau
Gilles Martel
Jean-Maurice Roy

Michel Longpré
Benoit Huberdeau
Sylvie Poulin

Formant quorum sous la présidence de Son Honneur le maire, monsieur Luc Desjardins.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Julie Ricard, est également présente.

- ✍ La directrice générale et secrétaire-trésorière informe le conseil que l'avis de convocation a été livré conformément à l'article 156 du Code municipal à tous les membres présents sur le territoire.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Questions du public
- 3- Ordre du jour
- 4- Adoption du plan triennal en immobilisation pour les années 2018-2019-2020
- 5- Levée de la séance

➤ **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

2017-12-325



Séance extraordinaire du 18 décembre 2017

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilbert Brosseau
Appuyé de Monsieur le conseiller Gilles Martel

Et résolu que la séance soit ouverte à 18 heures.

NOTE : Son Honneur le maire, monsieur Luc Desjardins, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

➤ **QUESTIONS DU PUBLIC**

En l'absence de public, il n'y a aucune question.

➤ **ORDRE DU JOUR**

2017-12-326

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Martel
Appuyé de Monsieur le conseiller Jean-Maurice Roy

Et résolu que l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté.

NOTE : Son Honneur le maire, monsieur Luc Desjardins, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

➤ **ADOPTION DU PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2018-2019-2020**

2017-12-327

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Longpré
Appuyé de Monsieur le conseiller Gilles Martel

Et résolu que le plan triennal d'immobilisation 2018-2019-2020 soit adopté comme suit, à savoir:



Séance extraordinaire du 18 décembre 2017

No. projet	Titres	Années	Montant
001	Travaux de rues – Secteur urbain – Rue Roy	2018	2 500 \$
002	Achat de biens meubles	2018	4 541 \$
003	Amélioration locative	2018	2 000 \$
004	Achat d'équipements de voirie	2018	49 035 \$
005	Achat d'équipements d'incendie	2018	9 500 \$
006	Parc des Montagnes Noires de Ripon	2018	8 000 \$
007	Projet – Station de pompage	2018	15 144 \$
008	---	2019	0 \$
009	---	2020	0 \$
			90 720 \$

NOTE : Son Honneur le maire, monsieur Luc Desjardins, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

➤ **LEVÉE DE LA SÉANCE**


2017-12-328

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilbert Brosseau
Appuyé de Madame la conseillère Sylvie Poulin

Et résolu que la séance soit et est levée à 18 h 5.

NOTE : Son Honneur le maire, monsieur Luc Desjardins, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.


Maire


Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Luc Desjardins, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

